Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.38. — TELEPHONE

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES
(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Comité Consultatif DES retraites ouvrières et paysannes

Secrétariat Général : 5, Place de la Gare
LILLE

CHANGEMENT DE CATEGORIE

Nous avons expliqué, dans un précédent article, la situation des assurés qui changent de catégorie et principalement des jeunes filles salariées et assurées obligatoires qui, en se mariant, cessent d'être assurées obligatoires ou même peuvent rentrer dans la catégorie des assurées obligatoires. En aucun cas, les sommes qu'elles ont versées ne peuvent être perdues pour elles ; ces sommes serviront intégralement à leur constituer, à 65 ans, une pension viagère.

— Veuve d'un patron mort après avoir fait de mauvaises affaires, et qui est obligée de louer ses services.

Si son salaire est inférieur à 3,000 francs, elle entre dans la catégorie des assurées obligatoires. — Si elle a plus de 35 ans il faut qu'elle justifie être salariée depuis au moins le 3 juillet 1908.

Faute de produire ce certificat, elle perd le droit aux avantages faites par la loi aux assurés de la période transitoire.

Mme X..., à Y. — Il vous suffit de prouver que vous êtes salariée ; pour cela produire un certificat légalisé de votre patron (ici, votre gendre veuf). Si cela est, produire un certificat analogue attestant que vous êtes salariée depuis plus de trois ans. Vous serez ainsi assurée obligatoire de la période transitoire et votre retraite sera, à 65 ans, de 98 fr. 87. Si vous n'êtes pas dans la liste des assurées obligatoires, faites immédiatement votre demande au maire.

ANNŒULIN. — Même réponse que pour M. C..., Annœulin. 35 ans, 114 francs environ; 42 ans, 74 francs environ.

CHOISISSEZ VOS SERVANTES

Contravention a été dressée à Malvina Pollet, cabaretière, rue du Chemin-de-Fer, 65, pour avoir occupé Céline Debauf, sans certificat de bonnes vie et mœurs.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

FIN DE GREVE

La grève des chauffeurs de la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Declescluse, boulevard de Belfort, est terminée. Les ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions.

VOL D'UNE BACHE

Le nommé Arthur Parsis, âgé de 33 ans, demeurant place du Travail, a été arrêté pour vol d'une bâche, valant 10 francs, au champ d'aviation. Il est au parquet.

JAMBE FRACTUREE

On a conduit, hier, à l'hôpital de la Fraternité, Charles Morel, âgé de 32 ans, demeurant rue Darbo, cour Tiberghien, 4.

Il travaillait hier, vers deux heures et demie, à la Société d'éclairage par le gaz, rue de Tourcoing, et descendait des pièces de tôles d'une voiture lorsqu'une de ces pièces lui tomba sur la jambe gauche.

Le docteur a relevé une fracture compliquée de cette jambe. On craint des complications.

Votre peau est-elle irritée ?

Vous semble-t-il que vous ne pouvez supporter un instant de plus vos terribles démangeaisons, qu'il faut qu'elles soient calmées et soulagées ? Dans ce cas, achetez une boîte d'essai de Cadum, le nouveau remède contre l'eczéma et autres affections de la peau. Quelques minutes après son application, les démangeaisons et les brûlures cesseront et vous pourrez dormir tranquillement toute la nuit. Le Cadum guérit aussi Psoriasis, Impétigo, Acné, Dartres, Ecorchures, Points noirs et toutes les Affections de la Peau. 50 c. et 1 fr. la boîte. Toutes pharmacies.

CONTRE LE SECTIONNEMENT

Le citoyen Lebas, au nom du groupe socialiste du Conseil général, a déposé un vœu demandant la suppression du sectionnement électoral de Roubaix.

Ce vœu sera — pendant toute la durée de cette semaine, de lundi 19 au mardi 27 juin — soumis à l'enquête des électeurs.

Nous vous invitons à aller signer à la mairie contre le sectionnement ou à signer les circulaires qui seront distribuées en ville par le Parti, cette semaine.

Socialistes, il s'agit de préparer l'expulsion des réactionnaires de l'Hôtel de Ville en mai prochain. Allez tous signer !

CONTRE LES VERSEMENTS OUVRIERS

On nous communique l'appel suivant :

Ouvrières et ouvriers, lundi prochain 19 juin se tiendra une conférence dans la salle de la Coopérative « La Paix », sur les Retraites ouvrières.

Votre devoir est d'assister nombreux à la manifestation qui se fera en allant chercher à sept heures et demie le citoyen Guesde à la gare, afin de prouver par votre nombre que vous n'admettez pas ce nouvel impôt sur vos salaires pour une retraite problématique.

Chacun de vous doit y assister parce que vous êtes tous intéressés dans l'application de cette loi et il faut montrer aux défenseurs et admirateurs de cette loi de bluff que vous n'acceptez pas des retraites de famine et que vous réclamez votre dû, des retraites qui vous permettent de vivre.

Mais pour que vous donniez de la force à votre protestation, il faut que vous soyez nombreux ; il faut que tous puissent constater que malgré la campagne acharnée menée pour faire accepter la loi, toute la classe ouvrière est unanime à réclamer des retraites établies sur les richesses produites par son travail et qu'elle s'élève contre tout impôt établi sur sa misère.

Camarades, tous à la manifestation, tous à la conférence !

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car, en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 17 Juin 1911

Naissances. — Andrée Desbonnet, rue de l'Ommelet, 204 bis. — André Verscheure, rue David-d'Angers, 5. — Henri Remy, avenue Julien Lagache. — Hélène Fiers, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 43. — Hortense Ménart, Grande-Rue, 203. — Marguerite Selosse, rue de la Ruche, 11. — Auguste Destoop, rue de Tunis, 2 ter.

Décès. — Elise Leserre, 67 ans, rue des Arts, 13. — Henri Wourlod, 1 mois, rue d'Italie, 33. — Gustave Montigines, 3 ans, rue de l'Epeule, cour Lampe, 7.

CROIX

Audacieuse tentative de cambriolage

La nuit dernière, des cambrioleurs ont pénétré, en escaladant un mur de trois mètres, dans l'usine de M. Hugo, fabriquant de papier, rue du Creusot.

Après avoir cassé un carreau à la fenêtre du bureau, ils firent tourner l'espagnolette et se trouvèrent en face du coffre-fort.

Ils le couchèrent sur un diable et le traînèrent sur un parcours de quatre-vingts mètres au fond de l'usine.

Après avoir placé des emballages à l'endroit des serrures, ils essayèrent de défoncer la porte à coups de marteau. On voit très bien les traces des coups qui furent portés.

Dérangés sans doute dans leur besogne, ils abandonnèrent les lieux sans arriver à aucun résultat.

M. Joly, commissaire de police, enquête. Les voisins n'ont rien entendu et rien remarqué.

Rien ne fut dérobé dans le bureau ni dans l'usine.

RENTES OUVRIERES. — Fernand Hequette, 13 ans, teinturier chez Cocheteux, par suite d'une chute, brûlures au côté droit. — 15 jours de repos.

— Chez Holden, Alexandre Courcier, 67 ans, conducteur de machines, rue de Wasquehal, 115, s'est cogné le coude gauche contre une palissade. — 15 jours de repos.

— Même usine, Charles Gabrian, 16 ans, rue de la Fonderie, forte contusion de l'épaule gauche. — 15 jours de repos.

— Aux Machines Agricoles, Léon Servais, 30 ans, entorse du pied droit. — 14 jours de repos.

— Mêmes usines, Arthur Lefebvre, 37 ans, brûlures du pied droit par de la fonte en fusion. — 12 jours de repos.

— Mêmes usines, Dumont Alphonse, 15 ans, à Flers-Breucq, auriculaire gauche écrasé. — 12 jours de repos.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La commission administrative du Bureau de bienfaisance vient de se réunir sous la présidence de M. L. Stien, maire. Etaient présents : MM. G. Christiaen, ordonnateur, L. Bernard, H. Maton, Aug. Dobin, H. Inglebert et J. Allard.

Après l'installation de M. Joseph Allard nommé par arrêté préfectoral du 26 mai en remplacement de M. Bocquet qui a quitté Croix et par suite de la nomination de M. G. Christiaen aux fonctions de vice-président, procède à son remplacement. M. H. Maton est nommé ordonnateur général.

Lundi 19, à 3 heures, aux Galeries Lilloises : Cadres glace forte biseautée, format visite, valant 0.75, vendus 0.40, format album, valant 1.25, vendus 0.70.

WASQUEHAL

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie mercredi prochain 21 courant, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Comptes administratifs de 1910; bureau et commune. — 2. Assurance des bâtiments communaux; supplément. — 3. Règlement de voirie. — 4. Bureau de poste; bail; délibération. — 5. Petits Ménages; délibération. — 6. Nouveau groupe scolaire; délibération. — 7. Cotes irrécouvrables. — 8. Retraites ouvrières, crédit.

LANNOY

RECOMPENSES OFFICIELLES. — M. le général commandant la subdivision de Lille a fait remettre au président de la Société municipale de gymnastique « La Lannoyenne S. A. G. », 5 médailles de bronze et une médaille d'argent grand module, destinées aux membres de cette société qui se seront le plus distingués au cours de l'année.

ACCIDENTS. — Une démonteuse de la filature Parent-Monfort, Maria Wagnon, âgée de 21 ans, domiciliée à Wattrelos, a eu la main gauche blessée par un organe de son métier.

—Le jeune Louis Wattel, travaillant chez son père, constructeur, a eu l'extrémité de l'annulaire gauche écrasée par une lourde pièce de fer.

Les deux blessés ont reçu les soins du docteur Caudmond.

AVIS. — Les propriétaires de chiens sont informés que, conformément à une prescription préfectorale, il leur est défendu de laisser leurs toutous en liberté sur la rue.

TOUFFLERS

RIXE ENTRE BELGES ET FRANÇAIS
Un blessé

Les nommés Delplanques et Deladsoulemoutier Florent, sujets belges, journaliers, domiciliés à Templeuve (Belgique), se trouvaient à l'estaminet Dumont, à proximité de la frontière. Delplanques, ivre, causait du scandale. Le cafetier, mécontent de tant de bruit, voulut le mettre à la porte, ce qui eut le don de rendre furieux l'encombrant client.

Un consommateur français présent, M. Alphonse Dartois, marchand de chaussures, domicilié à Toufflers, vint prêter main forte au cafetier. Deladsoulemoutier, voyant son compatriote en état *d'infériorité*, s'élança sur M. Dartois, qu'il envoya rouler, étourdi, sur la chaussée, d'un furieux coup de tête en pleine poitrine.

Pendant que tous s'empressaient autour de la victime, les deux sujets belges se hâtèrent de prendre la fuite.

M. Dartois, dont l'état était lamentable, reçut les premiers soins en attendant le docteur Wartel, qui ne tarda pas à venir l'examiner. Le blessé souffre surtout des jambes et plus particulièrement des genoux. La gendarmerie enquête.

ASCQ

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Une enquête de commodo et incommodo est ouverte *relativement à une demande de* MM. Bernard-Droulers et Toulemonde, distillateurs à Ascq, tendant à l'établissement *d'un embranchement* allant de la gare à leur usine.

Les observations sont reçues à la Mairie.

CYSOING

LES VOLS DANS LE CANTON DE CYSOING

Des vols se commettaient fréquemment, ces temps derniers, dans les communes du canton de Cysoing : Cobrieux, Bachy, Templeuve, furent plus particulièrement éprouvés et plusieurs cambriolages qui y furent commis dénotaient une peu commune audace de la part des malandrins qui les perpétraient.

Une arrestation opérée à Lille vient de jeter un peu de clarté dans cette affaire. L'individu arrêté, qui se faisait appeler Théophile Masele et dont le vrai nom est Alexandre Félix, paraît fortement compromis, surtout dans le vol commis chez M. Bommart, à Cobrieux.

HEM

LES ACCIDENTS. — Waremetz Odyl, défourneur au service de M. Lampe, briquetier, a eu le pied gauche blessé au cours de son travail. 15 jours de repos. Docteur Wartel.

— Hottebart Alexandre, 26 ans, lisseur chez Vaussy et Moisset, a contracté un lumbago traumatique en travaillant. 15 jours de repos. Docteur Caudmond.

LES TRAMWAYS. — La commission d'enquête *sur la déviation de la ligne Lille-Leers*, au passage à niveau du Petit-Lannoy, est descendue à l'effet d'expertiser les terrains nécessaires à ces travaux.

ETAT-CIVIL D'HEM. — *Publications de mariage.* — Félicien Desplanque, tisserand, et Sophie Dhérine, dévideuse.

CONFERENCE. — Lundi 19 juin, à 7 heures du soir, une grande conférence publique et contradictoire aura lieu salle Clarisse César, place d'Hem, sous le patronage de la Ligue anti-cléricale, avec le concours assuré de M. Durrleman, pasteur protestant, et le citoyen Inghels, libre-penseur de Lille.

Sujet : Christianisme et Socialisme.

Le personnel des paroisses d'Hem est également invité pour la contradiction.

La conférence étant des plus intéressantes, les citoyens, sans distinction d'opinion, se feront un devoir d'y assister.

FOREST

A QUI LE BIDON ? — Un bidon de fer-blanc, contenant 10 litres de gazoline, trouvé sur la voie publique, est déposé au secrétariat de la Mairie, où son propriétaire peut le réclamer.

TENEZ VOS TOUTOUS. — En présence d'un cas de rage qui s'est produit le 12 courant, à Hem, le Maire de Forest vient de prendre un arrêté ordonnant de tenir en laisse ou de museler les chiens circulant sur la voie publique, exception faite toutefois pour les chiens de chasse, de berger ou de bouvier.

Il est interdit, pendant un délai de deux mois, à tous propriétaires de chiens, de se dessaisir de leurs animaux ou de les conduire en dehors de leur résidence, si ce n'est pour les faire abattre.

CERTIFICAT D'ETUDES. — *Garçons.* — Cinq élèves reçus au Certificat d'études sur six présentés.

LE SUCRE BEGHIN
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

WILLEMS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en session de mai. Après l'adption du procès-verbal de la précédente réunion, il a donné son approbation aux comptes et budgets suivants :

Comptes administratifs 1910 : recettes, 32,399 fr. 81 ; dépenses, 28,304 fr. 62 ; excédent de recettes, 4,095 fr. 19.

Budget primitif de 1912 : 24,000 francs.

On renvoie à une prochaine session une proposition de M. Alavoine demandant d'exonérer de l'impôt ceux qui ne paient pas plus de 150 francs de loyer par an. Cette proposition avait suscité une assez vive discussion entre MM. *Leroy, Lemaire et Alavoine.* L'autorité préfectoral a ainsi réglementé le tarif des concessions du nouvau cimetière : 60 francs par mètre carré pour une concession *perpétuelle* ; 50 francs pour une concession trentenaire et 20 francs pour une de 15 ans. Les personnes ayant acheté des concessions trentenaires dans l'ancien cimetière et à l'ancien tarif auront droit en cas d'exhumation à la même parcelle de terrain dans les concessions perpétuelles du nouveau cimetière.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'importante question de l'éclairage public. Un projet de contrat présenté par la Compagnie Descée de Roubaix s'engageant à fournir l'éclairage pendant 35 ans, dès le 1er octobre 1912, et au prix de de 0 fr. 012 par heure et par bec, est soumis au Conseil qui adopte et vote un emprunt de 5,000 francs, nécessaire pour couvrir les frais du premier établissement regardant la commune. Il est entendu que le hameau du Robigeux ne sera pas éclairé, à moins d'un accord spécial.

La séance est ensuite levée.

LA DUCASSE. — C'est aujourd'hui la ducasse tant attendue de tous. Déjà la place est bien garnie de forains et d'autres sont encore attendus ! Fera-t-il beau ? *That is the question !*

LEERS

LA PETITE GUERRE. — Le 43e a manœuvré à Leers et y a cantonné quelques heures, au milieu de l'attention sympathique des habitants.

VOL. — Les frères Devos et Noërman ont volé des gaules, au préjudice de M. Viruot, briquetier, qui a porté plainte.

LYS

OBSEQUES CIVILES. — La Libre-Pensée du canton de Lannoy et la section du Parti socialiste de Lys invitent tous les camarades libre-penseurs à assister aux obsèques civiles du citoyen François Pennecouck, qui auront lieu lundi 19 juin, à 3 heures de l'après-midi. Assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, quartier du Bon Poste.

ETAT-CIVIL de LYS. — *Naissance.* — Albert Parent, rue de Leers.

Publications de mariage. — Charles Delcroix, tisserand, et Mathilde Lemant, étirageuse à Lys.

ANNAPPES

ETAT-CIVIL D'ANNAPPES. — *Décès.* — Fernand Laby, rue Saint-Sauveur.

Beaucoup de marques de savon s'efforcent de conquérir les faveurs du public, mais aucune n'y est parvenue comme la marque **LE CHAT, savon extra, garanti pur**, contenant le maximum de principes utiles. Le choix des matières premières entrant dans sa composition et les procédés spéciaux employés pour sa fabrication font du savon « LE CHAT » un produit absolument hors de pair ; aussi, sa production est-elle la plus forte de toutes les savonneries de l'Europe centrale, car elle atteint 100.000 kilos par jour.

GAZETTE TOURQUENNOISE

LES RETRAITES OUVRIERES

Les commissions des retraites ouvrières des 1re, 2e, 3e, 8e et 10e sections se tiendront en permanence aux sièges de ces sections, aujourd'hui dimanche 18 juin, de dix heures et demie à midi et demi, pour mettre à la disposition du public les listes établies par la Préfecture. Les intéressés pourront vérifier leur inscription sur ces listes. En outre, les commissions recueilleront les bulletins et les pièces justificatives des intéressés, assurés obligatoires ou assurés facultatifs, qui ne les auraient pas encore remises.

Les sièges des sections sont : 1re section, école de la rue de la Potente, 2e local de la Fédération des Anciens Elèves des Ecoles publiques rue du Haze, 57 ; 3e, école publique des jeunes filles, rue Houchard ; 8e, école publique des garçons rue des Piats ; 10e, poste de police du Blanc-Seau.

Les personnes ayant dans leur entourage des intéressés illettrés qui n'auraient pas encore remis leur bulletin, sont priés de les informer qu'un employé, faisant fonction de secrétaire, est adjoint à chaque commission pour remplir les bulletins des personnes qui ne savent pas le faire. D'autre part, toute personne voulant vérifier son inscription sur les listes, remettre son bulletin ou les pièces, ou désirant faire remplir son bulletin, peut toujours se rendre au bureau général des retraites à l'Institut Social, 11, rue de Tournai.

Le bureau est ouvert en semaine de huit heures et demie à midi et de deux heures à huit heures du soir, et le dimanche de neuf heures à midi.

Dans sa réunion du 6 juin 1911, l'Union des sociétés anonymes coopératives (bière, vins et liqueurs), des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, a décidé qu'à partir du 3 juillet prochain, chacune de ses sociétés prendrait à sa charge non seulement les versements qui, d'après la loi, doivent être faits par les employeurs, mais aussi les versements mis à la charge des ouvriers. Les employés de ces sociétés profiteront de ces avantages.

Cette décision s'applique pour Tourcoing au personnel des sociétés : Brasserie Coopérative du Tilleul et du Virolois ; sociétés coopératives le Progrès, l'Avenir, l'Espérance.

D'autre part, la Société Coopérative ouvrière de peinture « Le Projet », rue du Casino, a pris la même décision vis-à-vis de son personnel.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré à l'aide d'escalade et d'effraction dans la filature de coton de M. Desurmont fils, rue du Chêne-Houpline, pour mettre le bureau de la comptabilité au pillage.

Le directeur del l'usine, M. Gustave Bachelet, dont la chambre est contiguë au bureau, mit les malfaiteurs en fuite en tirant *un coup de revolver.*

Après leur départ, on releva des traces d'effraction sur la porte d'entrée. Dans leur précipitation, les voleurs n'eurent pas le temps de prendre leur butin.

La police enquête.

DANS L'ENGRENAGE

Dans la filature de M. Herbaux-Thibeauts, rue Faidherbe, une soigneuse, Mlle Marguerite Vanweydeneld, 24 ans, a eu l'index droit pris dans l'engrenage du métier en voulant retirer un morceau de laine.

M. le docteur Vienne a constaté une plaie par écrasement de la phalangette. L'incapacité de travail sera d'un mois environ.

ENQUETES D'UTILITE PUBLIQUE

La Commission des Hospices ayant décidé de mettre en adjudication une parcelle de terrain de 1.362 mètres carrés, rue de l'Epine, sur la mise à prix de 10 fr. 50 le mètre carré, une enquête de commodo et incommodo sera ouverte.

Le lundi 26 juin, de deux heures à cinq heures de l'après-midi, le commissaire enquêteur se tiendra à la mairie pour recevoir les observations ou oppositions.

— Le conseil municipal ayant décidé la vente à l'amiable d'une parcelle de terrain de 197 mètres carrés, rue de Toulouse, au profit de la Société des Habitations à bon marché, une enquête sera ouverte le 26 juin de deux à cinq heures de l'après-midi à la mairie.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

70, rue des Ursulines, Tourcoing

Concours pour l'attribution de bourses accordées par l'Etat aux jeunes filles désirant fréquenter l'école : le lundi 3 juillet, à 7 heures 3/4 du matin (à la Préfecture, Lille).

Epreuves à subir : Section commerciale : orthographe, question de grammaire. — Composition française (récit ou lettre d'un genre simple. — Ecriture. — Arithmétique. — Histoire de France. — Géographie de la France.

Section industrielle : Orthographe, questions de grammaire. — Composition française (lettre ou récit d'un genre simple). — Ecriture. — Géographie. — Dessin linéaire. — Questions d'histoire. — Géographie de la France.

Les bourses accodées pourront varier entre 100 et 500 francs.

Les demandes d'inscriptions devront parvenir à la Directrice de l'école avant le 22 juin.

A L'AMICALE COLBERT

Une coïncidence de date fait que l'excursion de l'Amicale Colbert à Bois-Joly a lieu le même jour que la fête de bienfaisance des Dames Charitables. Dans ces conditions, et pour ne nuire en rien au succès de cette fête, dont le but est si louable, la Commission de Colbert a décidé de reporter à 8 jours sa sortie familiale. Celle-ci aura donc lieu le 2 juillet.

Rien de changé au programme. Départ de Tourcoing vers 8 heures. Visite du Bois. Dîner sur l'herbe ou au restaurant. Récréations diverses. Bal champêtre, etc...

Le coût du voyage est de 1 fr. 80.

Les adhésions sont reçues dès maintenant : à l'Ecole ; Café Bonte ; Café du Bailly, ou chez tout commissaire de l'Amicale.

PHARMACIENS DE GARDE

Seront de garde aujourd'hui dimanche 18 juin, à partir de midi :

MM. Decrème, 51, rue St-Jacques ; Courtin, 2, rue des Carliers ; Lecœuvre, 227, rue de Dunkerque ; Declerck, 164, rue de Menin.

ON VA, ON VIENT

Voici le mouvement de la population étrangère du 11 au 17 juin :

Arrivées : hommes 9, femmes 13, enfants 3.
Départs : hommes 3, femmes 4, enfants 0.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 17 juin 1911

Naissances. — Duhem Marie, rue de Dijon. — Stelander Louise, rue de Metz, 7. — Delfrenne Fernand, rue Cuvier, 75. — Dequenne Lucienne, rue de Courtrai, 315. — Louis Stelandre rue de Gand, 655.

Publications de mariages. — Desmons Jules, plafonneur à Tourcoing, et Lambart Bertha, piquirière à Croix. — Dekière Achille, tisserand à Wattrelos, et Deschacht Hélène, doubleuse, à Wattrelos. — Flipo Alexandre, magasinier, rue de la Potente, 123, et Vroman Hélène, doubleuse, rue de la Croix-Rouge, 129. — Lagache Victor, rattacheur, rue des Coulons, 32, et Desmettre Rachel, doubleuse, rue du Jura. — Leman Jean, serrurier, rue de Verdun, 87, et Beverhage Berthe, doubleuse, boulevard de l'Egalité, 121. — Monville Emile, fileur, rue des Ursulines, 65, et Giétaert Pauline, épailleuse, rue des Ursulines. — Phalempin Samuel, *magasinier*, rue du Casino, 20, et Roussey Rachel, tisserande, rue du Casino, 8. — Tytgat Joseph, rattacheur, rue du Brun-Pain, 231, et Deprets Célina, soigneuse, rue du Petit-Village, 113.

Décès. — Edmond Duvillier, 76 ans, rue de l'Est, 2. — Sevère Fouret, 51 ans, rue Nationale, 122. — Louis Castel, 67 ans, rue de Metz, 10.

LILLE

La justice au 43e

Ces temps derniers, à la 11me compagnie du 43e, casernée au fort de Bondues, le soldat G..., séminariste, refusait catégoriquement d'obéir à un gradé. *Il fut mis en prison* et est actuellement en prévention de conseil de guerre. Un caporal de la même compagnie, séminariste lui aussi, prit nettement parti pour G... et blâma, publiquement, les soldats ayant témoigné dans cette affaire. Il fut puni de quinze jours de prison, puis cassé. L'histoire se complique de propagande royaliste, à la charge des deux camelots incarcérés, qui détenaient ouvertement des numéros et des coupures de l' « Action Française ».

Nous avons déjà signalé que le caporal séminariste, puni de prison, sortait librement le dimanche avec l'autorisation du lieutenant-colonel commandant le régiment, pour se rendre en ville, sous le prétexte d'aller entendre la messe.

Le lieutenant-colonel en question n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. C'est un clérical malin et arriviste qui a donné sa mesure. Ses airs papelards ne donnent point le change et depuis longtemps son jésuitisme, sa malveillance hypocrite sont mises à jour. Ses confidences maladroites à quelques imbéciles ne lui serviront à rien.

En outre, l'instruction de l'affaire G..., en prévention de conseil de guerre pour refus d'obéissance, a été confiée par lui au commandant du bataillon du soldat incriminé. Or, ce commandant est d'un cléricalisme outré ; il se découvre ostensiblement devant toutes les églises et les croix et calvaires des chemins, et il est, par ces manifestations stupides et journalières, la risée des troupiers qui l'ont nommé Saint-Etienne !

Dans cette affaire, autant politique que militaire, il a dans tous ses actes d'officier de police judiciaire, fait preuve d'une partialité révoltante, et tous ses efforts tendent manifestement à faire intervenir un non lieu en faveur de son frère en Jésus-Christ, le séminariste G...

Nous dirons de ce commandant que nous le pensions plus adroit. Mais nous savons pourquoi cet officier supérieur donne maintenant libre cours à ses sentiments ; il n'a plus rien à ménager, parce qu'il va partir et la question de son départ appelle justement quelques précisions :

Il est de Toul, où ses parents, sa femme et sa belle-famille habitent toujours. Il est breveté d'état-major et son stage règlementaire dans la troupe va expirer. Il n'est donc que temporairement au 43e, et il est installé depuis bientôt deux ans à l'hôtel à Lille, parce qu'il est certain, prétend-il, de retourner très prochainement à l'état-major de Toul ou à celui du 20e corps, à Nancy. Il n'a, en conséquence, même pas pris la peine de déménager.

Or, si nous avons bonne mémoire, une circulaire interdit formellement l'affectation des officiers dans les garnisons où ils ont leurs intérêts de famille et nous savons que les effets de ladite circulaire s'appliquent rigoureusement aux officiers qui n'ont pas le bonheur d'être richement et pieusement apparentés.

Nous demandons donc pour conclure, à M. le ministre de la Guerre, et au besoin nous lui ferons demander du haut de la tribune du Parlement :

1. S'il entend que la justice militaire, si dure parfois pour les *fils* du peuple, soit par les soins des chefs cléricaux et sans conscience, aux ordres des ennemis de nos institutions.

2. Si, comme les bureaux semblent l'avoir décidé, le commandant clérical dont nous parlons sera, en dépit des circulaires précises, pourvu d'un poste dans l'état-major d'une ville de garnison où toute sa famille est établie, au centre d'une région où il retrouvera, avec tous ses intérêts et ses relations, ses facilités de propagande antilaïque et antirépublicaine.

Sucre Delerue
est le MEILLEUR et le plus PUR

Douai

Une femme dans les flammes

Mlle Enude Rosalie, 36 ans, demeurant 4, rue de l'Université, a failli être victime d'un mortel accident.

Touchant à son poêle, Mlle Enude mit le feu à ses cheveux. Voulant les éteindre elle se brûla grièvement aux mains.

Aux cris, des voisins enfoncèrent la porte et éteignirent le feu qui avait déjà gagné les jupons de la malheureuse.

Mlle Enude qui est grièvement brûlée aux mains, au front et aux jambes, a reçu les soins d'un docteur qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

A LA BRAYELLE

Samedi matin, le pilote Guy de Montalent, de l'Ecole Bréguet, a volé au-dessus de Douai.

Le vent était violent et le passage de cet aéroplane a excité une vive curiosité sur son passage.

CONGRES DE L'INDUSTRIE MINERALE

Pour notre ville, l'année 1911 restera l'année des congrès. Après ceux des Mutualistes du Nord, de l'Œuvre des Colonies de Vacances, des Sociétés théâtrales d'amateurs, voici maintenant celui des mineurs et des métallurgistes.

C'est en effet aujourd'hui dimanche 18 juin que s'ouvrira à Douai le congrès annuel de la Société de l'Industrie Minérale. Plus de 400 ingénieurs venus de tous les points de la France et de l'étranger vont séjourner dans le Nord et le Pas-de-Calais du 18 au 24 juin.

La séance solennelle d'ouverture aura lieu à l'Hôtel de Ville de Douai aujourd'hui dimanche à 5 heures du soir.

Lundi dans la matinée, les congressistes de la Section de Métallurgie visiteront les établissements Arbel dont le conseil d'administration offrira un déjeûner dans la salle gothique de la mairie de Douai.

Vendredi, après une visite à la Station d'essai de Liévin, M. le ministre des Travaux publics, voyageant incognito, assistera au banquet qui lui sera offert le soir à Douai par les congressistes.

TIR AU CANON

Les expériences de tir au canon continueront au polygone de Dorignies le *mardi* 20 juin de 2 à 4 heures du soir.

Les habitants des environs sont invités à prendre les *mesures* d'usage.

CE QU'ON MANGE

509 bœufs, vaches ou taureaux et 67 veaux ont été vendus aux marchés aux bestiaux des 14 et 16 juin.

Il y a hausse sur tous les prix.

ARRESTATION

L'agent Prêtre a mis en état d'arrestation, pour mendicité et vagabondage, le sieur Fauqueux, 28 ans, qui sera déféré ce matin au parquet.

POUR LES AGENTS

Une note informe les agents qu'il y a quatre places d'agents de police vacantes à Abbeville.

Avis aux intéressés.

COURS D'ARBORICULTURE

Aujourd'hui dimanche, 18 juin, à 5 heures, au parc public de la porte de Valenciennes, cours municipal public et gratuit d'arboriculture fruitière.

NOS ARTILLEURS A SISSONNE

Vendredi sont partis pour le camp de Sissonne des groupes des 15e, 27e et 41e régiments d'artillerie.

Les trois régiments quitteront Douai pour se rendre à Sissonne le lundi 26 courant.

Voici les itinéraires qu'ils suivront tant à l'aller qu'au retour :

ALLER. — *15e régiment d'artillerie.* — 1re colonne: 26 juin, Iwuy. — 27 juin, Saint-Souplet. — 28 juin, Villers-les-Guise, Monceau-sur-Oise. — 29 juin, Montigny-sous-Marle, Thiernu-Rogny. — 30 juin, Camp de Sissonne.

2e colonne : 26 juin, Avesnes-le-Sec. — 27e juin, Le Cateau. — 28 juin, Malzy-Proizy. — 29 juin, Burelles-Hary. — 30 juin, Camp de Sissonne.

27e régiment d'artillerie. — 1re colonne : 26 juin, Escaudœuvres. — 27 juin, Busigny. — 28 juin, Guise. — 29 juin, Prises-Houry-Gronard. — 30 juin, Camp de Sissonne.

2e colonne : 26 juin, Cagnoncles. — 27 juin, Maretz. — 28 juin, Lesquielles-St-Germain. — 29 juin, Voyenne. — 30 juin, Camp de Sissonne.

41e régiment d'artillerie. — 1re colonne : 26 juin, Sauchy-Cauchy. — 27 juin, Villers-Outréau, Aubencheul-au-Bois. — 28 juin, Thenelles. — 29 juin, Crécy-sur-Serre. — 30 juin, Camp de Sissonne.

2e colonne : 26 juin, Marquion. — 27 juin, Le Catelet. — 28 juin, Ribemont. — 29 juin, Barenton-Cel, Barenton-Beugny. — 30 juin, Camp de Sissonne.

RETOUR. — *15e régiment d'artillerie.* — 1re colonne : 30 juillet, Burelles-Hary. — 31 juillet, Malzy-Proisy. — 1er août, Le Cateau. — 2 août, Avesnes-le-Sec. — 3 août, Douai.

2e colonne : 30 juillet, Montigny-sous-Marle, Thiernu-Rogny. — 31 juillet, Villers-les-Guise, Monceau-sur-Oise. — 1er août, Saint-Souplet. — 2 août, Iwuy. — 3 août, Douai.

27e régiment d'artillerie. — 1re colonne : 30 juillet, Erlon Voyenne. — 31 juillet, Guise. — 1er août, Maretz. — 2 août, Cagnoncles. — 3 août, Douai.

2e colonne : 30 juillet, Prisces, Houry, Gronard. — 31 juillet, Lesquielles, St-Germain. — 1er août, Busigny. — 2 août, Escaudœuvres. — 3 août, Douai.

41e régiment d'artillerie. — 1re colonne : 30 juillet, Barenton-Cel. — 31 juillet, Ribemont. — 1er août, Beaurevoir, Pouchaux. — 2 août, Marquion, Baralle. — 3 août, Douai.

2e colonne : 30 juillet, Crécy-sur-Serre. — 31 juillet, Thénelles. — 1er août, Aubencheul-au-Bois, Villers-Outréau. — 2 août, Sauchy-Lestrée, Sauchy-Cauchy. — 3 août, Douai.

Valenciennes

UN ENFANT DE DEUX ANS AVALE UNE EPINGLE

Il y a *quelques jours*, un bébé de deux ans et demi avalait une épingle de quatre centimètres environ, avec une tête de fantaisie grosse comme un petit pois.

Les parents, craignant justement des suites fâcheuses, consultèrent un spécialiste lillois de la radiographie. On soumit l'enfant à un sérieux examen. Le spécialiste ne découvrit rien. Selon lui, on avait dû faire *erreur*. Mais cinq jours après l'ingestion, voici que l'enfant vient de rendre très naturellement dans ses défécations ladite épingle.

Il est vraiment extraordinaire que celle-ci ait pu voyager la tête en avant dans les frêles organes de l'enfant, sans qu'elle en ait piqué aucun.

UN RAT D'EGLISE

Nous avons relaté en son temps la condamnation pour coups dont avait été l'objet un certain Tempez, de Valenciennes.

Au cours des différents interrogatoires que M. Gobert, juge d'instruction, lui fit subir, le magistrat eut quelques doutes sur la probité de cet individu. D'autre part, le signalement d'un rat d'église s'appliquait parfaitement à lui. Après une assez longue enquête, M. Gobert vient d'acquérir la preuve que Tempez était l'auteur du cambriolage de l'église de Landas, commis il y a quelques mois.

Un autre individu, également connu et demeurant dans notre arrondissement, l'aurait aidé dans cette opération.

L'instruction de cette affaire continue activement.

PIED ECRASE

Le nommé Emile Deblique, aide manœuvre à l'usine de la Tourelle, a eu le pied droit pris sous la roue d'un wagonnet.

Des contusions l'obligeront à chômer une quinzaine de jours.

A LA CHORALE SAINT-VAAST

L'Union chorale de Saint-Vaast prendra part, le dimanche 2 juillet prochain, au festival permanent de l'exposition de Roubaix.

Les membres honoraires, leurs familles et celles des sociétaires désirant profiter de cette occasion pour se rendre dans cette ville sont priés d'en informer, avant le 21 juin, dernier délai, l'un des membres du comité et de verser en même temps la somme de 5 francs par personne pour le coût du voyage, dîner compris.

CHAMPION DU TIR

Notre concitoyen, M. Georges René, vient de remporter le titre de champion de France au concours de tir au fusil de guerre au concours de Grenoble. Il avait obtenu 509 points.

L'année dernière, M. Georges René avait été classé troisième au même concours.

MAIN ECRASEE

Mlle Henriette Prévost, 16 ans, émargeuse à l'imprimerie Lasseron-Dehon, vient d'être victime d'un accident du travail. En voulant retirer une feuille mal engagée dans la machine, elle eut la main droite écrasée entre la table et la platine. L'annulaire fut fracturé et les chairs arrachées.

Mlle Prévost subira du fait de cet accident une incapacité de travail de deux mois environ.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

PROCES-VERBAUX. — Le garde Delfosse a dressé deux procès-verbaux : un pour ivresse et un pour tapage nocturne à Gourdin Georges. Ce dernier, qui avait *quitté sa maîtresse, demeurant rue Desanduin*, voulut essayer de reconquérir le cœur de sa belle.

La jeune fille n'ayant pas voulu le recevoir, Gourdin l'insulta dans la rue.

Pas galant !

UNE VIEILLE AFFAIRE. — Le 10 juillet de l'an dernier, au cours d'une discussion survenue à l'estaminet Boicin, le journalier Piron Jules portait des coups à Noé Fleury, 63 ans, qui eut deux côtes luxées.

Piron avait promis d'indemniser ce dernier, mais comme il ne l'a pas fait il sera poursuivi.

CHEVAUX EMBALLES. — Vendredi, vers 11 heures du matin, M. Tonneau, entrepreneur de camionnage, conduisait un tombereau de briques réfractaires pour le compte de M. Deheinzelin, lorsque passant en face de chez Mme veuve Boucquiaux la cheville du tombereau cassa et la voiture se renversa.

Les chevaux, pris de peur, s'emballèrent, et ce n'est que grâce à l'intervention de Mme veuve Boucquiaux, qui s'élança à la tête des chevaux et parvint à les arrêter, que de graves accidents purent être évités.

ESCAUDAIN

SYNDICAT DE LA METALLURGIE. — Aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, une réunion est organisée par les citoyens Louis Bach et Trocmet.

Cambrai

SUITES MORTELLES. — Nous avons relaté la tentative de suicide, dans un accès de folie, du nommé Herbet Edouard, de Villers-Outréaux, qui avait tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans une citerne, puis en se tailladant la gorge à coups de couteau.

Le malheureux avait été transporté à l'hôpital de Cambrai, où il vient de succomber des suites de ses blessures.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CLARY

ENFANT DISPARU. — Le jeune Boitelle Dieudonné, âgé de 15 ans, dont les parents habitent Clary, route de Maretz, a quitté le domicile paternel pendant les fêtes de la Pentecôte. Depuis, on n'a eu du fugitif aucune nouvelle. Des recherches ont été effectuées dans les environs afin de retrouver les traces du disparu ; sa mère a appris que, probablement, son fils aurait suivi un régiment de passage dans la commune et qui se dirigeait vers le camp de Sissonne.